

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 11 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.  
Date de convocation du conseil municipal 3 avril 2024.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, adjoints,  
Stéphane AUZERAL, Jean Pierre BUERBA, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Jean-Philippe DELARUE, Jean-Laurent PEREZ, Jean-Baptiste GRANGE.

**ABSENTS EXCUSES**

Raphael BENOIT  
Laura LAVILANIE  
Anne-Laure JEAN-BAPTISTE  
Anne DUNAN procuration à Nadine DESMARAIS

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Nadine DESMARAIS est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **21 mars 2024**.  
Le compte rendu du conseil municipal du **21 mars 2024** est approuvé à l'unanimité.

**SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS**

**(34-2024)**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de voter les subventions aux associations avant le vote du budget principal de la commune.

DENOMINATION	MONTANT
PECHE	1 000 €
SAINT JACQUES	100 €
ARCAL	4 500 €
FESTICIMES	3 660 €
LOISIRS AMITIES	600 €
COS	1 000 €
COMITE DES FETES	7 500 €
POSE TON CARTABLE	500 €
FNACA	200 €
AUROISE	8 940 €
<b>TOTAL</b>	<b>28 000 €</b>

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés valide la répartition présentée dans le tableau ci-dessus et s'engage à inscrire le montant correspondant (28 000 €) au budget 2024.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau